

«Un professeur ne corrige jamais seul dans son coin»

PUBLIÉ LE 26/06/2016

Philippe Lemarchand est l'un des correcteurs du baccalauréat. Le professeur de sciences économiques est aussi vice-président d'un jury. Il explique les coulisses avant les oraux.



Il fait déjà figure d'ancien, avec ses quinze ans d'expérience. Philippe Lemarchand enseigne les sciences économiques au lycée Condorcet de Saint-Quentin. Un établissement qu'il n'a jamais quitté depuis sa première nomination. En plus d'avoir enseigné aux deux Terminales ES de l'établissement, l'enseignant, natif de Normandie, n'est pas tout à fait en vacances. Il a sous sa responsabilité la correction de 77 copies. « *Ce ne sont jamais des élèves de la ville où l'on enseigne, ni du département. Pour moi, ce sont des copies d'Amiens, mais en même temps, je n'en sais rien.* » C'est le principe du baccalauréat : les copies sont anonymes, ce qui évite d'influencer le correcteur, qui, toutefois, n'oublie pas ses élèves lorsque le crayon rouge surligne les approximations ou fautes qu'il a relevées.

Y a-t-il un moment propice pour corriger ? Chacun ses goûts. Philippe Lemarchand préfère « *le matin, on a les idées claires et le soir, une fois les enfants couchés, c'est l'avantage d'être chez soi* », explique-t-il. Le professeur d'économie passe environ une vingtaine de minutes par copie. C'est une moyenne. Il y a des élèves plus inspirés que d'autres et, cette année, il juge le sujet de dissertation « *assez difficile* » qui s'intitule ainsi : « *La difficulté de conduire des politiques économiques dans les différents pays de l'union européenne.* » « *Un sujet technique, pas très passionnant,* admet l'enseignant. *Ce n'est pas une majorité d'élèves*

qui a pris celui-là. » Le second sujet est plus classique, c'est « *le lien entre le travail et l'intégration sociale* », qui colle plus à la sociologie. Rappelons que les sujets ont été validés à l'automne 2015.

Il a récupéré ses copies, en main propre, mercredi 22 juin, au lycée de La Hotoie, à Amiens. Les professeurs disposent d'un barème sur lequel il s'appuie pour noter leurs copies. « *Un professeur ne corrige jamais seul dans son coin* », observe-t-il. Les notes provisoires doivent être entrées dans l'ordinateur de l'académie, au plus tard le 29 juin, à 9 heures. Mais tout n'est pas encore définitif. L'Éducation nationale ne laisse rien au hasard. Mercredi 29 juin, « *une réunion d'harmonisation* » entre tous les correcteurs est organisée pour confronter les notes des uns et des autres. Si un écart de notes entre quelques copies s'avère tendancieux, un ajustement est possible.

Les oraux à partir du 7 juillet

Ensuite, à la veille des résultats, le 4 juillet, retour à Amiens où toutes les notes de chaque élève sont regroupées pour savoir qui est bachelier, qui est recalé et qui passe l'oral, deux jours plus tard. « *C'est très lourd*, reconnaît Philippe Lemarchand, au sujet de la logistique et des multiples déplacements, à chaque fois remboursés par l'académie. *Le Bac en continu est une source d'économie colossale.* » L'enseignant sera sur le pont pour le passage des rattrapages, toujours à La Hotoie. En tant que vice-président de jury, c'est à lui que revient d'entrer les notes et d'éditer ensuite les diplômes. En espérant éviter le couac d'il y a plusieurs années. « *Les ordinateurs ont planté, impossible d'entrer les notes et d'éditer les diplômes. On sentait la tension monter.* » Lui ne stresse plus. C'est bientôt les vacances.

G. CA.